

C.P.	Secteur	A.R. & M.B.	Entrée en vigueur	Anciennete	durée du préavis		Prise de cours
					Employeur	Travailleur	
144	C.P. de l'agriculture  (à l'exception du travailleur occasionnel)	A.R. 18.09.2001 M.B.03.10.2001	03.10.2001 Indéterminée	6mois – 5 ans 5-10 ans 10-15 ans 15-20 ans plus de vingt ans  <u>Pas applicable en cas de prépen- sion</u> ⇒ régime légal	35 j 42 j 56 j 84 j 112 j  <u>Pas applicable en cas de prépen- sion</u> ⇒ régime légal	régime légal « « « «	lundi suivant « « « «
		A.R. 04/03/2012 M.B.16/03/2012	Publication M.B. Indéterminée	< 6 mois 6m – 5a 5a – 10a 10a – 15a 15a – 20a 20a & plus  e.c.d. prépension → régime légal	28 j 40 j 42 j 56 j 84 j 112 j  e.c.d. prépension → régime légal	régime légal « « « «	lundi suivant « « « «